

s'abstint, comme la Saxe et l'Autriche, de se joindre aux auteurs de la proposition...

Le Hanovre a déclaré relativement à ses négociations avec la Prusse, qu'il se tiendrait strictement à l'accomplissement de ses devoirs fédéraux.

Le duc d'Oldembourg a demandé qu'on examinât ses prétentions sur le Holstein. Cette proposition a été renvoyée au comité du Holstein.

La demande de Hollande relative à la sortie du Limbourg de la confédération a été renvoyée à un comité de cinq membres.

Bucarest, 24 mai, soir. Le ministère a donné sa démission afin que le nouveau prince pût nommer son ministre.

M. Ghika, président du cabinet démissionnaire, chargé d'abord de la formation du nouveau cabinet, a refusé pour raisons de santé.

La mission de former le nouveau cabinet a été confiée alors à M. Lascar Catardji.

Le nouveau cabinet est ainsi composé: MM. Lascar Catardji, présidence du conseil et intérieur;

Demetre Stourdza, travaux publics; général Ghika, guerre; Navrogni, affaires étrangères; Rossetti, cultes; Cantacuzène, justice; Jean Bratiano, finances.

Darmstadt, 25 mai. Le ministre des affaires étrangères, M. de Dalwigk, a motivé devant la Chambre, la mobilisation des troupes hessoises par la nécessité de se défendre, de concert avec les gouvernements qui sont du même avis, contre une violation des droits fédéraux de quelque côté qu'elle se produise.

Le ministre des finances s'est déclaré en état de couvrir la somme demandée de 3,125,000 florins au moyen des excédants et des autres ressources disponibles mais en demandant d'être autorisé à faire face, au besoin, par un emprunt, aux dépenses ultérieures qui pourraient devenir nécessaires.

Londres, 24 mai, soir. Chambre des Communes. — M. Disraeli demande si le gouvernement n'a aucune communication à faire, relativement à la conférence projetée de Paris, et s'il est exact qu'il doive y envoyer un représentant.

M. Gladstone répond qu'il n'a reçu aucune communication du Foreign-Office dans la journée. Le gouvernement a accepté la proposition de conférence qui lui a été faite. M. Gladstone croit que les termes précis de l'invitation à la conférence et la base sur laquelle elle doit être adressée aux puissances, en général, ne sont pas définitivement arrêtés. D'après les derniers avis reçus, il n'y aurait cependant pas lieu de craindre des difficultés relativement à la rédaction de cette invitation.

Londres, 25 mai. Le Morning-Post espère que la conférence se réunira à Paris pendant la deuxième quinzaine de juin. Des invitations formelles ont été expédiées par l'Angleterre, la France et la Russie à l'Autriche, à la Prusse, à l'Italie et à la

Confédération germanique pour une conférence qui se tiendrait à Paris.

Florence, 25 mai. On assure que le gouvernement italien ne fait pas dépendre son adhésion à la conférence des péripéties qui peuvent être adoptées dans la circulaire d'invitation, parce qu'il a la certitude que les puissances neutres ne peuvent pas avoir en vue d'autre solution pacifique entre l'Autriche et l'Italie que la cession de la Vénétie.

Les Chambres de commerce de Florence, Turin, Milan et autres villes ont envoyé des adresses au Sénat contre le projet d'impôt sur la rente.

Le conseil provincial de Caserte a voté une somme de 60,000 francs pour récompenser les habitants qui se distingueront par leurs efforts contre le brigandage.

Vienne, 24 mai, soir. La nouvelle, donnée par les journaux du matin, de l'entrée des Turcs et des Russes en Moldavie, ne s'est pas, jusqu'à présent, confirmée.

Vienne, 25 mai. La Gazette autrichienne dément les prétendues négociations engagées par le gouverneur prussien de Schleswig avec M. de Gablentz et le duc d'Augustenbourg, au sujet du départ des troupes autrichiennes.

Elle dément également la nouvelle donnée par un autre journal de Vienne, que M. le baron de Werther n'avait pas assisté à la dernière soirée du comte de Mensdorff, et qu'en général il ne paraissait plus à l'hôtel du ministre des affaires étrangères, les jours des réceptions diplomatiques ordinaires. La Gazette autrichienne ajoute que l'on apprécie hautement dans les cercles de Vienne, les sentiments de conciliation dont M. de Werther a toujours fait preuve dans sa mission.

Berlin, 24 mai, soir. Les trois puissances neutres sont tombées d'accord sur la dépêche d'invitation à la conférence. Il n'y sera pas question de garantir le pouvoir temporel du Pape. La solution de cette question sera réservée aux puissances catholiques.

Le prince Antoine de Hohenzollern, père du prince Charles, en annonçant l'acceptation par ce dernier de la couronne roumaine, a transmis au gouvernement prussien la démission de son fils comme officier de l'armée prussienne.

Berlin, 25 mai. Les journaux du matin annoncent que le prince d'Hohenzollern n'a pas assisté hier aux fêtes du baptême du fils du prince royal. Le bruit court que le prince partira très prochainement pour les Principautés sur l'invitation qui lui en a été faite par une députation roumaine arrivée à Dusseldorf.

La Gazette de la Bourse parle de la probabilité d'une convocation directe à Berlin d'un parlement allemand auquel seraient admis en cas de guerre, tous les députés en dehors de la Prusse sur la base d'un certain chiffre d'âmes.

Pesth, 24 mai. La Commission des 66, pour les affaires communes, s'est réunie pour entendre le rapport de ses délibérations. Le rapport déclare que le traitement et le mode administratif des affaires communes doivent être déterminés avant le vote sur les affaires communes. La sous-commission a été chargée d'élaborer un avis motivé qui doit comprendre et le mode administratif et tous les points touchant les affaires communes.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances:

Paris, 25 mai 1861. Un penchant favorable à la paix s'est produit hier et a persisté aujourd'hui. On

affirmait à la Bourse que les invitations au Congrès, selon les uns, à la conférence selon les autres, étaient parties pour Berlin, Vienne et Florence.

Il paraît qu'au moment de passer le Rubicon, M. de Bismarck hésiterait et que les propositions pacifiques des puissances neutres auraient grande chance d'être favorablement accueillies à Berlin.

La Conférence pour les Principautés a tenu aujourd'hui une séance sous la présidence de M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères. Les représentants des six Etats intéressés se trouvaient à la réunion.

On dit que la France, l'Angleterre, la Russie et l'Autriche sont d'accord avec la Prusse pour décliner l'élection du prince de Hohenzollern.

Le Times, sans faire connaître la source de ces renseignements, rapporte en ces termes une conversation entre l'Empereur et le prince de Metternich: « On dit que, dans cette conversation qui a eu lieu dernièrement entre l'Empereur et le prince de Metternich, comme l'Empereur exprimait l'espoir que l'Autriche ferait quelques concessions à l'égard de Venise, moyennant une compensation suffisante, ce qui écarterait le plus grand obstacle au maintien de la paix, le prince de Metternich aurait répondu qu'aucune compensation préconiaire, même la plus grande, ne déciderait l'Autriche à livrer Venise aux Italiens.

L'Autriche refuserait également les Principautés danubiennes; les nationaux lui avaient déjà donné assez d'embaras; elle était résolue, aurait ajouté le prince de Metternich, à combattre les Prussiens et les Italiens, et à les battre aussi; elle reprendrait la Silésie, qui lui avait été enlevée par une insurrection, et, en retour, elle laisserait le Holstein à la Prusse; et, quant à Venise elle en ferait cadeau à l'Empereur des Français, après la guerre, pour en faire ce qu'il voudrait; mais l'Autriche, d'elle-même, ne céderait jamais Venise aux Italiens.

Le prince Napoléon ne quitte point Paris jusqu'à nouvel ordre.

Au Corps législatif, après l'organisation mensuelle des bureaux, séances consacrées à des projets de loi d'intérêt local. On disait, dans la salle des conférences, que la discussion du budget s'ouvrirait vers le 10 juin. D'ici là, on débattait autant que possible l'ordre du jour. Le projet de loi sur l'instruction primaire passera avant la délibération financière.

On y a mis le temps, Dieu merci! mais enfin nous avons à Paris la liberté des voitures. Le Moniteur a promulgué un décret dans ce sens. Plus de monopole! Prend un numéro qui veut, et même six, et même trente. Nous allons assister à la multiplication des coupes et des fiacres. Les cochers seront-ils plus polis? Questions naïves. Ce qui ne l'est pas moins, c'est de savoir quel sera le prix de l'heure et de la course, tant de jour que de nuit, pour la ville et la banlieue. Avec le monopole, on nous tendait de près; pourvu qu'on ne nous écorche pas sous le régime de la liberté illimitée?

Pour toute la correspondance: J. Reboux.

BULLETIN INDUSTRIEL & COMMERCIAL.

Les chiffres du bilan hebdomadaire que publie aujourd'hui la Banque de France indiquent une situation financière qui contraste de la façon la plus heureuse avec la situation actuelle du marché anglais. L'encaisse métallique s'est élevée de 514 à 536 millions. Le portefeuille s'est accru de 40 millions à Paris et d'un million dans les succursales; le chiffre total est de 711 millions. Le chapitre des avances sur valeurs s'est accru d'un million. La circulation des billets a fléchi de 884 à 879 millions. Le compte du Trésor a monté

de 97 à 110 millions. Les comptes particuliers, stationnaires à 44 millions dans les succursales, se sont élevés à Paris de 261 à 290 millions.

On lit dans le Moniteur:

Certains journaux ont annoncé à diverses reprises que l'Exposition universelle était remise à 1868. Tantôt on a donné pour cause à ce prétendu retard la lenteur avec laquelle les comités d'admission termineraient leurs travaux; tantôt on a dit que la construction du palais du Champ de Mars ne pourrait être achevée à l'époque indiquée. Récemment encore, les novellistes ont profité des bruits de guerre pour affirmer de nouveau que l'Exposition n'aurait pas lieu en 1867.

Ces différentes allégations sont absolument dénuées de fondement. La commission impériale presse le plus possible les comités d'admission, et les retardataires ne sauraient désormais résister longtemps aux fréquents appels qui leur sont adressés. Quant aux travaux de construction, ils suivent leur cours régulier, et seront certainement achevés aux époques prévues par la commission impériale. Enfin il n'est pas plus exact de prétendre qu'il ait été question, durant ces derniers temps, de retarder l'Exposition universelle qui sera ouverte le 1er avril 1867, jour fixé par le décret impérial.

On lit dans l'Echo Roannais:

La nouvelle baisse qui s'est produite au commencement de la semaine, sur les cotons filés, a amené nos fabricants à baisser le prix de leurs tissus. Il leur est difficile, en effet, de prévoir une reprise des affaires dans un avenir prochain, c'est-à-dire une hausse sur la matière première qui est la base de leur commerce. Aussi avons nous vu vendre 1 fr. 30, les articles fantaisies mi-fond et fond blanc, que dernièrement encore nous vendions 1 fr. 35 et même 1 fr. 45. Avant la première baisse sur les filés, c'est donc une diminution de 0 fr. 15 par mètre que viennent de subir nos tissus. Cette diminution nous paraît en rapport avec celle des filés, et il nous semble que, la même réduction étant fait sur tous les autres genres de cotonnades, les acheteurs devraient oser se présenter sans crainte sur notre place, puisque les prix des bourses paraissent se maintenir et que d'autre part la façon de la cotonne ayant été élevée de 8 c. par mètre, il est impossible au fabricant de faire de nouvelles concessions.

Les modes est en rayure: les carreaux ont fait leur temps et se vendent peu. La rayure se faisait il y a trente ans; mais à cette époque, certaines couleurs n'avaient pu être fixées; aujourd'hui, grâce aux progrès de la teinture, on peut livrer des étoffes fantaisies rayures parfait teint.

Avant de terminer, nous ajouterons, pour éviter toute espèce de protestation, que certains fabricants ne se sont pas encore décidés à vendre leurs marchandises à 1 fr. 30; quelques-uns même ont refusé le marché à 1 fr. 32. — Quiquet.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

CHAMBRE CONSULTATIVE DES ARTS ET MANUFACTURES.

Séance du 24 mai 1861.

Présents:

MM. Paul Defrenne, président; Watinne-Bossut, vice-président; Réquillart-Scrépel; A. Delfosse; C. Destal; F. Roussel; Toulemond-Nollet.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le président communique à la Chambre une lettre de M. le ministre, par laquelle il l'informe que la compagnie du

chemin de fer du Nord n'a pas cru devoir obtempérer à sa demande de 2 trains supplémentaires de nuit.

L'un partant de Tourcoing à 2 heures du matin pour correspondre au train de Paris.

L'autre partant de Lille à minuit et demi, ramenant les voyageurs partis de Paris à 7 h. 3/4 du soir.

La compagnie donne pour motifs que le nombre de voyageurs ne suffit pas pour couvrir ses frais d'exploitation.

La Chambre donnera de nouvelles explications et insistera surtout sur la nécessité d'avoir jusqu'à Roubaix et Tourcoing le train n° 29, partant de Paris à 7 3/4 du soir.

Des négociants français, faisant le commerce direct avec la Chine et le Japon, supplient la Chambre d'intervenir auprès de M. le ministre, pour que le gouvernement maintienne les surtaxes d'entrepôt qui existent actuellement sur les théés. Ils font valoir que leurs rapports directs avec ces pays lointains, procurent à l'industrie française des débouchés pour ses produits et qui servent à faire du fret pour l'aller; mais que la lutte est impossible avec les entrepôts anglais jusqu'à ce que des comptoirs français, ayant été fondés, en Chine et au Japon, nous permettent par leur fonctionnement, de payer nos soies et nos théés avec les produits de notre industrie.

MM. Watinne-Bossut et J. Delattre donnent des explications qui indiquent les avantages que Roubaix peut en retirer.

La Chambre, s'associant à cette demande, décide qu'elle écrira à M. le ministre pour lui démontrer la nécessité qu'il y a, aujourd'hui plus que jamais, de créer ou d'étendre nos relations avec l'étranger et notamment avec la Chine et le Japon, et que conséquemment elle recommande à sa sollicitude éclairée la requête des négociants et armateurs français.

M. Delfosse dit que la pensée de créer à Roubaix un tribunal de Commerce se manifeste de toute part, et il propose à la Chambre de faire de cette question l'objet d'un sérieux examen. Une longue discussion s'établit et les motifs qui prouvent l'utilité de cette création sont nombreux. Il en résulte un vote unanime en faveur de la proposition.

La Chambre charge l'un de ses membres de lui préparer un projet de rédaction qui lui sera soumis à la prochaine séance, pour la demande à introduire près de M. le ministre.

La séance est levée.

A partir du 1er juin, il sera délivré à la gare de Roubaix des billets aller et retour pour les destinations suivantes:

Table with 2 columns: Destination (Tourcoing, Mouscron) and Price (1st class, 2nd class, 3rd class).

Les compagnies du Nord et de l'Ouest ont l'honneur d'informer le public qu'elles viennent de soumettre à l'homologation ministérielle, l'addition du paragraphe ci-après, dans leur tarif commun pour le transport des alcools et trois-six en fûts, chûrcree, etc.

Huiles de graines en fûts, par chargement complet de 5,000 kilog. ou payant comme 5,000 kil., de Dunkerque et Lille à Brest, 913 kilomètres, 45 francs par 1,000 kilog. de gare en gare, y compris les frais de chargement, de déchargement et de gare, tant au départ et à l'arrivée qu'aux points de jonction.

Huiles de graines en fûts, par chargement complet de 5,000 kilog. ou payant comme 5,000 kilog., de Dunkerque et Lille à Redon, 735 kilomètres, 40 fr. par 1,000 kilogrammes de gare en gare, y compris les frais de chargement, de déchargement et de gare, tant au départ et à l'arrivée qu'aux points de jonction.

vivement sa ligne, et il eut la satisfaction de voir suspendu à l'hameçon, non plus un goujon, non plus une ablette, mais un barbeau, un véritable barbeau de six pouces au moins de long, avec des écailles dorées et de belles nageoires rouges qui fouettaient l'air comme des ailes.

A cette vue, le bonhomme, malgré son orgueilleux silence de triomphateur, ne put comprimer sa joie:

— Un barbeau! un barbeau! s'écria-t-il hors de lui.

— Un barbeau! répéta la jeune fille émerveillée.

Il n'y eut pas jusqu'à la vieille mère qui ne laissât un moment son livre et n'oubliait les sauterelles qui la lutinaient, pour jeter un regard d'admiration sur la prise importante que venait de faire son époux. Malheureusement cette satisfaction universelle fut de bien courte durée; dans sa précipitation à retirer sa proie, le pêcheur avait oublié sa prudence ordinaire: la ligne, entraînée rapidement par la canne à pêche, était allée fouetter le tronc du peuplier voisin et s'était enchevêtrée dans les premières branches, de sorte que poisson et hameçon étaient restés solidement accrochés à quinze ou vingt pieds au-dessus du sol.

Un moment le bourgeois espéra que cet accident, assez commun dans la vie du pêcheur à la ligne, allait être immédiatement réparé; mais ce fut en vain qu'il tira dans tous les sens et à petits coups le fil de crin attache au bout de la canne; tous ses efforts n'eurent d'autre résultat que de consolider l'hameçon à son poste, et le pauvre barbeau, cause involontaire de ce désastre, battait vainement de sa queue dorée les feuilles tremblotantes du

peuplier. Le pêcheur, quelles que fussent ses bonnes qualités du reste, ne brillait pas par la patience: bientôt il donna des signes évidents de colère. Il frappait du pied, il allait et venait dans différentes directions, pour faire de nouvelles tentatives qui n'avaient pas plus de succès que les précédentes. La sueur coulait de son front. Sa femme et sa fille s'étaient levées et le regardaient faire avec cette timidité qu'inspire un homme en colère à ceux qui dépendent de lui.

— Papa, ne vous impatientez pas, je vous en prie, disait la jeune fille toute tremblante.

— Laisse-moi, Anais, laisse-moi; j'ai envie de tout casser; tu vas le voir, je vais tout casser!...

— Mon ami, dit sa femme avec douceur en souriant, il faut sacrifier ta ligne, puisqu'il l'est impossible...

— Impossible! impossible! répéta le vieillard plus furieux que jamais en tirant à tout briser comme il l'avait annoncé; cela t'est fort indifférent à toi! Perdre un si beau poisson! un hameçon anglais qui n'a jamais manqué son coup, et deux crins marins de six sous pièce! C'est une fatalité! ce sont de ces maheurs qui n'arrivent qu'à moi! Au diable tous les barbeaux de la Seine! Au diable les peupliers qui ont des branches et des feuilles!...

— Mon ami!... — An diable les femmes! cria l'impatient pêcheur en se laissant tomber sur l'herbe, épuisé de fatigue et de colère.

A cet éclat de voix, un nouveau personnage qui côtoyait le bord de la rivière, et qui s'était avancé sans être aperçu jusqu'à l'endroit où se trouvait la famille,

s'arrêta tout-à-coup et parut surpris de voir du monde dans un endroit qu'il avait sans doute choisi pour sa promenade comme le plus désert du voisinage. Son regard s'arrêta d'abord sur Anais, dont tous les traits exprimaient l'embarras et la crainte, et par une secrète et rapide sympathie, il éprouva le désir de faire cesser l'inquiétude de la belle jeune fille. Un second coup d'oeil le porta sur la ligne au point de quoi il s'agit. Il s'aperçut du bonhomme, qui mesurait du regard la hauteur de l'arbre avec découragement.

— Monsieur, lui dit-il avec politesse, si vous voulez bien accepter mes services...

Le père d'Anais se releva pour examiner de près que la Providence envoyait si inopinément à son secours. C'était un jeune homme d'environ vingt ans, à la physionomie douce, aux manières élégantes, et qui semblait avoir reçu une excellente éducation. Cependant son costume n'avait rien qui fût en harmonie avec la noblesse de ses traits et de son attitude. Sa redingote, son pantalon et son gilet étaient d'un même drap noir cruellement râpé à beaucoup d'endroits; un crêpe de deuil enveloppait son chapeau, mais pas assez exactement néanmoins qu'on ne vit aux bords usés du feutre combien il avait besoin d'un successeur. Cependant cet équipage, malgré sa pauvreté, était propre et ne semblait ravalé nullement celui qui en était porteur. La misère de ce jeune homme était une de ces misères qui croient se déguiser suffisamment sous un coup de brosse; c'était la misère du pauvre diable qui, après avoir battu lui-même et longtemps dans sa mansarde l'habit dont il doit se parer, après en avoir lustré avec un peu d'eau les coutures blanchies, ne croit pas

qu'on puisse deviner lorsqu'il passe que l'habit n'est plus neuf et que la doublure est en haillons.

Quoi qu'il en soit, l'étranger ne parut pas déplaire tout-à-fait à l'honnête bourgeois, qui s'occupait plus encore de l'individu que du costume. D'ailleurs on lui proposait la chose du monde qui pouvait en ce moment lui être le plus agréable, aussi répondit-il avec un gracieux sourire:

— Vous êtes trop bon, monsieur! Mais... cette maudite ligne n'en fait jamais d'autres! Ah! si j'étais jeune et ingambe comme autrefois...

Ces paroles n'étaient autre chose qu'une invitation à tenter l'ascension de l'arbre fatal; mais si le jeune homme eût feint de ne pas comprendre l'intention du pêcheur, l'attitude suppliante de la jolie Anais l'eût empêché d'hésiter. Aussi n'hésita-t-il pas.

— Je suis jeune et ingambe, moi, dit-il en souriant à son tour, et heureusement je n'ai pas oublié mes exercices gymnastiques de l'école....

Il jeta vivement sur l'herbe son vieux chapeau, qui eût pu le gêner dans son entreprise, et saisissant des deux mains le tronc lisse du peuplier il s'éleva avec une agilité digne d'un élève du colonel Amoros. En quelques secondes il eut atteint l'endroit fatal, cassa la branche malencontreuse, qu'il laissa retomber à terre avec hameçon, poisson et tout ce qui s'ensuivit, puis il redescendit lui-même, rapide comme un écureuil. Le vieillard était enthousiasmé de tant d'agilité et de complaisance.

— Merci! mon brave enfant, merci, dit-il joyeusement quand il tint dans sa main ce qu'il avait tant craint de perdre quelques instants auparavant; ce n'est

pas, voyez-vous, pour la conséquence d'un poisson et d'une ligne... mais je tiens à ce barbeau parce que je l'ai pêché, et à cette ligne parce que je sais qu'elle est bonne et solide, ainsi qu'elle vient de le prouver.

— Mon Dieu! vous êtes blessé! s'écria Anais qui voyait quelques taches de sang sur la main de l'étranger.

— Ce n'est rien, mademoiselle, répondit-il en attachant sur elle un regard plein de reconnaissance et de joie.

La jeune fille baissa les yeux et rougit. Sa mère voulut à toute force s'assurer que l'inconnu n'était point sérieusement blessé, et il n'avait en effet qu'une légère égratignure; ce fut une nouvelle occasion de remerciements de la part du vieillard et des deux dames. Pendant ce temps le pêcheur avait projeté sa ligne, démonté sa canne à pêche, qui ne se trouvait ainsi réduite qu'àux proportions d'une canne ordinaire, enveloppe son fretin d'abord dans de l'herbe fraîche, puis dans un foulard, et semblait tout prêt à reprendre le chemin de la ville.

Les deux dames avaient fait aussi leurs petits arrangements, et cependant le jeune homme à la redingote noire ne s'éloignait pas.

— Parbleu! dit enfin le vieux bourgeois comme frappé d'une idée, si vous retournez à Paris, monsieur, nous pourrions faire route ensemble.

Le jeune homme remercia et accepta d'un air satisfait. Il fit un mouvement pour s'approcher d'Anais, mais la jeune fille s'était emparée déjà du bras de sa mère. L'inconnu prit tristement place à côté du vieux pêcheur, et on se dirigea lentement vers Paris.

ELLE BERTHEZ. (La suite au prochain numéro.)